

*Grève des débardeurs*

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Je dois rappeler au député que rien de ce qui s'est dit au comité ne doit être répété ici à la Chambre ce soir.

**M. Alkenbrack:** Très bien; je n'ai rien rapporté de ce qui s'est dit au comité.

**M. Guay (Saint-Boniface):** J'invoque le Règlement, madame l'Orateur. J'aimerais vous signaler que le ministre de l'Agriculture a été avec nous ce soir. Il est simplement passé d'une partie de la Chambre à l'autre pour revenir à son siège.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** Le député sait très bien qu'il n'y a pas là matière à un rappel au Règlement.

**M. Alkenbrack:** Au cours du temps qui m'avait été accordé pour poser des questions, au comité, j'ai demandé à M. Coutu de nous faire part des effets de la situation résultant de cette ennuyeuse grève en matière d'approvisionnement. Comme nous le savons, la grève empêche les agriculteurs et les éleveurs du Québec d'aller chercher les céréales fourragères dont ils ont tellement besoin aux éleveurs. Le député libéral de Kent-Essex (M. Daudlin) a immédiatement demandé au président du comité, le député de Saint-Jean (M. Smith), de rejeter mon rappel au Règlement empêchant ainsi que l'objet de ma question soit abordé.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Conformément à la décision rendue par la présidence il y a quelques instants, on ne doit pas parler de ce qui a été dit ou fait au comité.

**Des voix:** Règlement!

**M. Alkenbrack:** J'entends crier les députés d'en face, madame l'Orateur. C'est typique de l'arrogance des libéraux. Je ne parle pas de ce qu'a dit la présidence, mais je dirais que le président n'a pas déclaré irrecevable mon rappel au Règlement.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais signaler à votre attention que vous aviez parfaitement raison. Si les propos du député ont été déclarés irrecevables au comité, ils le sont également dans ce cas.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Je voudrais dire au député de Saint-Boniface (M. Guay) que ce qui n'est pas autorisé dans le cas du député de Frontenac-Lennox et Addington (M. Alkenbrack) ne l'est pas dans son cas non plus.

**Des voix:** Bravo!

**M. Alkenbrack:** Je n'ai rapporté les propos de personne. Je parlais simplement de ce qu'ont fait les députés libéraux à ce comité. La demande du député de Kent-Essex montre à quel point le parti libéral se soucie des intérêts des agriculteurs et des éleveurs du Québec. Cela montre à quel point le député de Kent-Essex s'intéresse à l'agriculture canadienne même s'il vient d'une importante circonscription agricole de l'Ouest de l'Ontario. Je ne peux pas comprendre en quoi ce qu'il a fait au comité sert les intérêts de l'agriculture. C'est un exemple typique du libéralisme dans toute sa médiocrité.

**M. Whelan:** J'invoque le Règlement. Je pense qu'il vaudrait la peine que le député dise clairement qu'il était le seul conservateur qui assistait à ce comité et qu'il n'y en a jamais plus de deux.

[M. Alkenbrack.]

**M. Alkenbrack:** Je n'ai pas dit combien il y avait de députés à cette réunion du comité. Je dis seulement à quel point le parti libéral s'inquiète de la pénurie de grains fourragers.

● (0150)

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Le député de Pembina (M. Elzinga) invoque le Règlement.

**M. Elzinga:** J'invoque le Règlement pour un motif analogue, madame l'Orateur. Puisque le ministre de l'Agriculture a parlé du comité, puis-je lui signaler que lors de réunions précédentes, nous avons toujours dépassé en nombre les libéraux.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** Si le député veut perdre une heure supplémentaire en invoquant le Règlement sans motif valable, je suis prête à l'écouter. Ce rappel au Règlement n'est pas valable.

**M. Towers:** J'invoque le Règlement, madame l'Orateur.

**M. Alkenbrack:** Madame l'Orateur, laissez-les poser toutes les questions qu'ils veulent; cela montre seulement leur arrogance et leur manque d'intérêt pour la crise.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Si votre parti se souciait de la situation, vous seriez beaucoup plus nombreux ici ce soir.

**M. Alkenbrack:** Je félicite les comotionnaires, mes collègues les députés de Bellechasse (M. Lambert) et de Joliette (M. La Salle) et je vous remercie, madame l'Orateur, d'avoir autorisé la tenue du débat. M. Coutu nous a appris en comité, cet après-midi, que la situation était désespérée.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. J'hésite à interrompre le député, mais rien de ce qui a été dit ou fait en comité ne peut être révélé maintenant. Le député de Red Deer (M. Towers) invoque-t-il le Règlement?

**M. Towers:** Oui, madame l'Orateur. J'aimerais signaler au ministre de l'Agriculture (M. Whelan), par votre entremise, que le gouvernement ne peut apparemment pas diriger les travaux de la Chambre. S'il n'y avait pas plus de députés au comité de l'agriculture cet après-midi, c'est que nous discutons d'agriculture à la Chambre.

**M. Whelan:** J'invoque le Règlement, madame l'Orateur. Hier après-midi, quand nous avons traité de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies à la Chambre, il n'y avait pas plus de quatre députés conservateurs; il y en a donc un grand nombre qui auraient pu assister aux débats du comité.

[Français]

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** J'aimerais rappeler aux honorables députés et à l'honorable député de Lotbinière (M. Fortin) également que c'est très régulier de parler d'assiduité à la Chambre à cette heure-ci et durant ce débat. L'honorable député de Frontenac-Lennox et Addington (M. Alkenbrack).

**M. Fortin:** J'invoque le Règlement, madame le président.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

**M. Fortin:** Je vous remercie, madame le président, je n'avais pas pris la parole encore sur l'assiduité, madame le